

—Je n'avais pas de couteau.
—En effet, aucune arme n'a été retrouvée. Vous avez essayé d'abord d'étrangler la victime ? La trace des doigts était visible sur le cou.

—Oui, je l'avais pris à la gorge.

—Pourquoi ?

—Nous avons eu une discussion.

—A propos de quoi ?

—Permettez-moi de ne pas répondre.

—M. Roustan était-il votre parent ?

—Non.

—A-t-il reconnu votre femme, comme on l'a raconté, et serait-ce pour venger votre honneur ?

—Tout cela est faux, ma femme est une honnête et digne femme.

—Sait-elle que vous êtes ici, accusé d'un crime capital ?

—Elle ne sait pas ce que je suis devenu.

—Il y a longtemps que vous l'avez quittée ?

—Très longtemps.

—Vous persistez à soutenir que c'est dans un mouvement de colère que vous avez tué M. Roustan ?

—Oui.

—Pourriez-vous le prouver ?

—Non, car il me faudrait entrer dans des détails que je ne puis pas révéler.

—C'est que vous seriez incapable de nous fournir des preuves ?

—Peut-être.

—On peut croire que vous aviez l'intention de voler.

—On croira ce que l'on voudra.

—Ce qui vous importe, c'est de ne pas être connu.

—Oui.

—Mais si ce que vous dites est vrai, vous pourriez peut-être être acquitté ou du moins bénéficier du *minimum* de la peine.

Daniel parut réfléchir un instant. Mais son regard était devenu défiant. Était-ce un piège qu'on lui tendait. Il secoua la tête.

—Non, non, je ne veux pas en courir les chances.

—Alors, vous ne voulez rien dire ?

—Rien.

—Je dois vous prévenir, poursuivit le président, que nous avons de nouvelles indications et que vous serez confronté tout à l'heure avec des gens qui ont cru reconnaître votre photographie.

—Ces gens se trompent.

—C'est ce que nous verrons.

Malgré son apparence calme, Daniel avait réprimé un tressaillement involontaire. Si c'était vrai ? S'il allait être reconnu ? Il raidit les muscles de sa face pour rester impassible et attendit.

—Faites avancer le témoin, commanda le président.

M. de Serves jeta machinalement les yeux vers le public. Il eut comme un éblouissement. Du milieu de la foule, du milieu de tous ces visages inconnus qui se pressaient autour de lui, venait de se détacher une tête qu'il lui semblait connaître, une tête de paysan solonais, un pays, un voisin, un homme qui l'avait vu tout petit. Une angoisse terrible l'étreignait. La sueur perlait à son front. Il lui semblait que le sol se dérobaît sous lui. Il était perdu !

—Asseyez-vous, dit le président.

Le témoin était maintenant devant la barre, intimidé, le regard clignotant. Son œil se fixa sur Daniel, et celui-ci sentit ce regard le brûler.

—Approchez, dit le président à l'homme. Comment vous appelez-vous ?

—Michel-Claude-Jean-Baptiste.

—Que faites-vous ?

—Je suis cultivateur.

—Où habitez-vous ?

—Près de Salbris, en Sologne.

—Vous prétendez avoir reconnu la photographie de l'accusé ?

—Oui, monsieur le président.

—Et l'accusé, le reconnaissez-vous ?

Le magistrat s'adressa à Daniel.

—Levez-vous !

M. de Serves se leva, livide, les veines vides de sang. Le paysan l'examina longuement.

—Je le reconnais moins que l'image, déclara-t-il.

—Enfin, le reconnaissez-vous ? fit le président avec un léger mouvement d'impatience.

—Je ne suis plus bien sûr !

—Vous avez voulu, comme les autres, dit sévèrement le magistrat, vous payer un voyage aux frais de la justice.

Le témoin protesta.

—Si je n'ose plus parler maintenant, c'est que j'ai peur de me tromper, je suis comme indécis.

—La photographie que vous avez sous les yeux représentait, selon vous, un gentilhomme du nom de Daniel de Serves.

—Oui, monsieur le président.

La lividité de l'accusé s'était accentuée encore, mais il demeura maître de lui.

—Ce que dit cet homme est faux, déclara-t-il. Je n'ai jamais été en Sologne.

Le président s'adressa au chef de la sûreté.

—A-t-on fait prendre des renseignements sur ce Daniel de Serves ?

—Oui, monsieur le président. Il a, en effet, comme dit le témoin, habité la Sologne. Il était marié et il avait deux enfants. Il est parti avec sa famille pour le Mexique, mais il a péri dernièrement dans un naufrage, à bord de l'*Espérance*, qui s'est perdue corps et biens. Nous avons reçu une lettre de sa veuve qui nous fournit ces détails.

Daniel de Serves respira. Même sa femme, même ses enfants, le croyaient mort. Un éclair de satisfaction étrange brillait dans son regard. Il était sauvé. On ne saurait jamais, jamais ! Les siens étaient mis hors de l'infamie et de la honte. Que lui importait le reste maintenant. Il serait condamné, il le savait. Il supporterait donc tout en silence, stoïquement.

—D'ailleurs, poursuivit le chef de la sûreté, ce Daniel de Serves était un honnête homme, fort estimé dans la contrée, incapable de commettre un crime. Il n'a laissé que de bons souvenirs, et il appartenait à une famille dont le nom n'avait jamais reçu une éclaboussure.

Notre héros leva les yeux au ciel. Il se félicita de sa fermeté. Comme il avait bien fait ! Il aurait donc été le premier qui eût jeté de la boue sur ce nom jusqu'alors honoré ?

Cet incident avait produit dans le public une profonde émotion, redoublée, si c'est possible, l'attention générale. Il y eut quelques minutes de silence. Le témoin resta hébété, faisant tourner plus rapidement sa coiffure entre ses larges mains.

—C'est tout ce que vous savez, demanda durement le président.